



Buzil® Calc Ex G 437

Détartreur universel très efficace



Domaines d'application

- Pour une utilisation dans le secteur de la transformation alimentaire tels que les boulangeries, les boucheries et les cuisines de cantine dans la restauration et l'hôtellerie, etc.
- Pour un détartrage rapide de tous les matériaux et surfaces résistants aux acides tels que l'inox, le chrome, la porcelaine, les carreaux de céramique et le verre
- Pour l'élimination des dépôts de calcaire de tous les appareils de cuisine courants, tels que les machines à café, les bouilloires, les appareils de production d'eau chaude, les cuiseurs à œufs, les casseroles, etc.
- Convient également pour le détartrage des piscines et zones sanitaires

Caractéristiques du produit

- Détartreur concentré à effet spontané et puissant
- Utilisation universelle pour les machines, appareils et surfaces de cuisine
- Élimine efficacement et en profondeur les dépôts de calcaire tenaces, les résidus de béton, les résidus de ciment, la rouille et la contamination
- Une utilisation régulière empêche la formation de tartre
- Sans parfum ni colorant
- Exempt d'acides volatils tels que l'acide acétique
- Agit sans mécanique supplémentaire
- Répond aux exigences dans le cadre d'un concept HACCP

Utilisation et dosage

- Toujours utiliser de l'eau froide.
- Consommation: 5 - 10 ml / par litre



50 - 100 ml
/ 1 l Eau



50 - 100 ml
/ 10 l Eau

- Préparer les solutions d'application et les consommer au plus tard dans les 24 heures.

Remarque

- Ne convient pas à l'aluminium, au marbre, à l'émail et aux surfaces sensibles aux acides ou intactes.
- Veuillez respecter les instructions d'utilisation du fabricant de l'appareil.
- Les surfaces ou objets qui entrent en contact direct avec les denrées alimentaires doivent être débarrassés des résidus de nettoyage par un rinçage soigneux à l'eau.
- Les changements ou différences de couleur du produit n'ont aucune influence sur la qualité. L'image du produit peut présenter des différences de couleur et de forme par rapport à l'original.
- **Sécurité :** Les mentions de danger et les précautions de sécurité figurent dans la fiche de données de sécurité correspondante, disponible à l'adresse www.buzil.fr.
- **Stockage :** Toujours garder les récipients fermés. Conserver à température ambiante dans le récipient d'origine. Utiliser les emballages ouverts dans les 9 mois.
- **Protection de l'environnement :** Introduire les récipients vides dans le système double. Pour des informations détaillées, voir Informations environnementales.

Plus d'informations

- **Couleur du produit:** incolore - jaune clair
- **Ingrédients selon le règlement européen sur les détergents (Det-VO*):** AQUA, CITRIC ACID, SULFAMIC ACID, LACTIC ACID
- **Code UFI:** S3R0-A0GD-300D-SJUR

Unités de vente

- G437-0001RA: 12 x 1 l bouteille



* Une base de données des correspondances entre les noms INCI, les noms de la Pharmacopée européenne et les numéros CAS est disponible sur le site Web Pharmacos de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/cosing/>
Information : certains produits ne sont pas disponibles à l'international. N'hésitez pas à contacter votre conseiller.
Les indications de nos fiches techniques reposent sur nos recherches et nos expériences, et correspondent au stade actuel de nos connaissances. Nous ne pouvons toutefois ni contrôler ni influencer les différentes conditions d'utilisation, les différents immeubles et produits. Nous ne pouvons donc donner dans nos fiches techniques que des informations générales. En conséquence, la qualité du travail dépend de l'étude professionnelle du projet et de l'utilisation par l'applicateur. En cas de doute, celui-ci est tenu de vérifier systématiquement la compatibilité du matériau à traiter avec le produit Buzil dans une zone peu visible, ou de consulter notre service technique. Nous ne pourrions donc en aucun cas être tenus pour responsables des indications estimées incomplètes ou incorrectes portées sur nos documentations d'information, sauf en cas de faute grossière (intention ou négligence grossière). D'éventuelles exigences basant sur la Loi allemande relative à la responsabilité des produits ne seront pas prises en compte. Cette édition annule et remplace les précédentes.